



Communiqué de presse

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Les Métallos et la Compagnie minière IOC

Entente de principe

Sept-Îles, 24 avril 2007. Le comité de négociation représentant les 286 Métallos de la section locale 9344 du Syndicat des Métallos (FTQ) a conclu une entente de principe avec les représentants de la Compagnie minière IOC à Sept-Îles, une filiale de la compagnie australienne Rio Tinto. « Après d'intenses négociations qui se sont déroulées dans la journée d'hier, le comité de négociation considère qu'il a obtenu un bon règlement et recommande aux membres de l'accepter », ont déclaré Réal Valiquette, coordonnateur du Syndicat des Métallos (FTQ) sur la Côte-Nord et Gilles Ayotte, permanent.

Rappelons que les Métallos de la section locale 9344 avaient rejeté massivement les 5 et 6 mars les dernières offres patronales dans une proportion de 96 %. Étant sous juridiction fédérale, ils avaient déclenché la grève le 19 mars. Leurs confrères de la section locale 5795 à Labrador City avaient donné un mandat de grève dans une proportion de 98,5 % lors d'une assemblée tenue le 1^{er} mars. Ils avaient déclenché la grève le 9 mars dans une proportion de 93 %.

Les travailleurs à Sept-Îles se prononceront sur les dernières offres de la compagnie jeudi matin. Ceux de Labrador City se prononceront demain.

(30)

Pour informations : Réal Valiquette, Syndicat des Métallos (FTQ), (418) 962-2041
Gilles Ayotte, Syndicat des Métallos (FTQ), (418) 962-2041